



## LA GLISSOIRE LANCE SON FORUM

<http://la-glissoire.org/forum/index.php>

**LA GLISSOIRE**  
Syndicat Professionnel de la Batellerie Artisanale

Recherche... Rechercher  
Recherche avancée

Index du forum

FAQ M'enregistrer Connexion

BIENVENUE SUR LE FORUM DE LA GLISSOIRE...

**BIENVENUE SUR LE FORUM DE LA GLISSOIRE**

Vous en rêviez, nous l'avons fait... le forum de LA GLISSOIRE existe, et il est votre centre d'informations et de demandes.

N'hésitez pas à participer aux différents débats en vous inscrivant dès maintenant sur le forum, cette étape est indispensable si vous souhaitez contribuer.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, il vous suffit de [CLIQUER ICI](#) et de suivre les différents étapes.

Dès votre inscription terminée, vous recevrez un **mail**, alors surveillez bien votre Boîte à Lettres, pensez à valider votre inscription en **cliquant sur le lien qui se trouve dans le mail**.

Le nom d'utilisateur demandé est le nom sous lequel vous apparaîtrez, évitez de mettre votre adresse mail, mais plutôt la devise de votre bateau.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez le moindre problème en cliquant ici : [contact@la-glissoire.org](mailto:contact@la-glissoire.org)

BONNE NAVIGATION

Les adhérents de la Glissoire le réclamaient : c'est chose faite ! merci aux artisans de cette opération et notamment à Andy Fouquier qui « bosse » là-dessus depuis plusieurs semaines et merci à Eddyallery, l'ami de la batellerie qui a mis son savoir faire à disposition et nous offre ce merveilleux outil **que chacun pourra consulter s'il vient en visiteur**.

Le visiteur qui veut apporter ses idées et réflexions, ses critiques ou ses encouragements devra obligatoirement s'inscrire : en cliquant sur le lien : <http://la-glissoire.org/forum/index.php> vous arrivez directement sur la page d'accueil du forum. Un message vous explique les modalités d'inscription pour participer à la vie du forum, et ce dans un cadre complètement gratuit.

Les adhérents de La Glissoire à jour de leur cotisation auront eux accès aux éléments de débat internes au Syndicat. L'espace Adhérents vous sera ouvert par le bureau de La Glissoire. On vous dira plus tard comment vérifier que vous êtes bien inscrits dans cet espace si vous êtes déjà adhérent.

Si vous souhaitez devenir adhérent, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer un courrier à :

**Syndicat « la glissoire » Boite Postale 1 - 77130 marolles sur seine**

Avec un chèque bancaire de 40 € en précisant vos :

Nom, Prénom, Adresse, Nom du Bateau, N° de téléphone, et Adresse E-mail

Le Forum sera ouvert en fin de journée ce vendredi 27 Mai : prenez le temps de le découvrir et n'hésitez pas à donner votre avis. En cas de difficulté, envoyez un message E Mail à : [contact@la-glissoire.org](mailto:contact@la-glissoire.org).

## Grèves des écluses

La volonté du Ministère de vouloir imposer son projet de loi pour se désengager des voies Navigables et de ses personnels a déjà provoqué bien du mécontentement et conduit aux grèves quasi générales du 2 Mai et 3 Mai au matin. La détermination de La Glissoire à **exiger du Ministère qu'il revienne en arrière sur son projet de confier la pleine propriété du Domaine Public Fluvial à VNF** a été à l'évidence d'un poids important dans la décision annoncée (aux syndicats des agents des voies Navigables) par le Cabinet du

Ministre dès le 3 Mai au matin qu'il reprenait le débat pour envisager d'autres formules. Cela a permis la suspension de la grève immédiatement.

Depuis, le Ministère a revu les Syndicats à plusieurs reprises : Le Ministère tergiverse un maximum et les dernières informations dont nous disposons ne sont guère brillantes aussi bien pour l'avenir de nos canaux que pour celui des agents des voies navigables.

**TOUTES LES PROPOSITIONS DU MINISTERE ANNONCENT  
SA VOLONTE DE FAIRE DES ECONOMIES ET  
DE FIXER UN CADRE JURIDIQUE QUI LUI LAISSE LES MAINS LIBRES DEMAIN**

C'est ce que Mr Papinutti a confirmé ce Mercredi 25 Mai à la commission des infrastructures de la CNBA où il était venu présenter le « PROJET de VNF pour les VOIES NAVIGABLES ». En guise de projet, il nous a expliqué ses angoisses sur le grand gabarit et la faiblesse des moyens en investissement et en personnel pour assurer la remise à niveau et le suivi des nouvelles techniques prévues (commande des ouvrages à distance...). Pour le gabarit Freycinet, il ne peut garantir un temps de navigation identique partout (les représentants de bateliers, CNBA et La Glissoire demandent 12h00 de navigation 7 jours sur 7) et il promet surtout l'automatisation généralisée sans apporter la moindre garantie sur les niveaux de service à court terme. Le projet de VNF est en fait une succession de vœux pieux sans contrepartie financière.

La seule réalité que nous entrevoyons, c'est que VNF (qui pourrait devenir l'AGENCE NATIONALE DE L'EAU aux dires du Ministère) devra se débrouiller avec ses pauvres moyens pour faire le moins mal possible...ça promet quelques jolis projets d'augmentations des taxes et des péages VNF :(On avance déjà 20 à 25 % de plus dans les deux ans).

Demain Samedi 28 Mai, Le Syndicat La Glissoire est reçu au siège parisien de VNF par Mr Papinutti, une large délégation est déjà inscrite, et il reste encore quelques places disponibles : si parmi les adhérents de La Glissoire il y en a qui souhaitent nous accompagner, il faut vérifier auprès de Andy Fouquier si c'est possible (la salle ne contient que 25 places) : le prochain Cap à l'Amont rendra compte de cette entrevue avec précision.

Dans ce contexte, il est clair qu'il nous faut rester vigilants et savoir si l'on doit accepter la répartition de la misère que propose VNF : on ne voit pas l'ombre d'un projet ambitieux pour amener le transport fluvial au niveau des affirmations du Grenelle de l'environnement...alors on se demande bien pourquoi le Ministère est tellement empressé de bousculer la gestion des voies navigables en place aujourd'hui pour ne rien proposer de mieux demain :

**CELA N'A PAS DE SENS SI CE N'EST DE SE DEBARRASSER DU BEBE VOIES NAVIGABLES .**

On trouve ici ou là, et notamment sur Face Book un commentaire permanent tendant à expliquer que La Glissoire est solidaire des éclusiers en grève. Certain(e)s insinuent que La Glissoire défend les salaires et les statuts des agents de la voie d'eau : il est logique que de tels propos soient disséminés par ceux qui ont intérêt à ce que nos canaux tombent encore plus en délabrement, mais il est inquiétant de voir ce genre de propagande diffusée ou relayée par des gens qui gravitent autour de la Chambre de la Batellerie.

Pour que les choses soient claires, il faut préciser que La Glissoire se bat et continuera de se battre contre tout abandon des voies navigables. Quand elle voit que l'intersyndicale des agents des voies Navigables se bat contre l'ABANDON DES TACHES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION qui sont programmés dans le projet de loi, notre syndicat La Glissoire continuera de soutenir ce type de demande qui va dans le sens de NOS INTERETS de TRANSPORTEURS PAR EAU.

Demain il faudra se battre contre les augmentations des péages qui seront présentés comme seule solution de financement pour l'entretien de nos canaux...Demain il faudra se battre contre la remise des petits canaux aux régions ou leur abandon si les régions n'en veulent pas...Que diront les langues de vipère d'aujourd'hui quand il n'y aura plus un seul agent pour gérer nos canaux ? Faut t'il penser qu'ils ont un intérêt quelconque à voir les difficultés des bateliers s'aggraver ?

**Que l'on soit d'accord ou pas, les bateliers et les éclusiers travaillent dans le même espace : le  
Domaine Public Fluvial, et toute dégradation de notre milieu de travail conduit inexorablement à la  
détérioration de nos perspectives d'avenir ...et surtout à celle de nos enfants.**

Laissons les éclusiers se battre pour leurs salaires, mais rejoignons les quand ils se battent pour l'avenir de  
nos canaux : ça nous concerne.

**A consulter sur le site de la CNBA : [www.cnba-transportfluvial.fr](http://www.cnba-transportfluvial.fr)**

- Lettre au Service Navigation Nord Pas de Calais et à Mr Papinutti sur les défaillances en matière de places de stationnement sur le réseau.
- Point sur les contrats types
- Les décisions du dernier conseil d'administration de la CNBA sur les aides alimentaires.